

LA DYNAMIQUE DE LA COOPERATION BURKINA FASO-REPUBLIQUE DE CHINE (TAÏWAN) DEPUIS 1961.

Par ISSA JOSEPH PARE

Joseph.pare@caardis.org

[WWW.CAARDIS.ORG]

Dès les premières années post indépendances, de fructueuses relations politiques se sont établies entre la République de Chine et les nouveaux Etats indépendants. En quête de coopération bilatérale dans l'objectif d'accroître l'Aide Publique au Développement (APD), la Haute-Volta (actuel Burkina Faso), à l'instar des autres jeunes Etats africains, établit des relations diplomatiques avec Taïwan. Mais le changement du Statut international de la République de Chine aura un impact sur les relations bilatérales de Taïwan à travers le monde.

De 1950 à 1971, la République de Chine (Taïwan) était un membre des Nations Unies et membre Permanent du Conseil de Sécurité de l'ONU avec droit de veto. Cette position qui lui conférait un statut d'acteur privilégié sur la scène internationale a attiré l'attention des nouveaux pays africains en quête de partenariats stratégiques qui ont décelé une opportunité exceptionnelle à saisir. Parmi ces pays figure le Burkina Faso qui établit officiellement des relations diplomatiques avec Taïwan en 1961. Ainsi, à l'ONU, Taïwan bénéficiait régulièrement du soutien « voltaïque » notamment dans la question stratégique de l'admission de la République Populaire de Chine, dans l'organisation. Par cette coopération, la Haute Volta nouvellement souveraine était en quête non seulement d'une affirmation identitaire au niveau international, mais aussi de partenariats stratégiques pour son développement au niveau national. De son côté, Taïwan avait besoin de fidèles alliés pour mener ou entériner son combat contre l'ennemi communiste. Durant deux décennies, cette alliance de départ a bien fonctionné jusqu'en 1971. En effet, au cours de cette année, la dynamique des relations internationales évolue contre Taïwan, notamment par le changement de son statut contre son gré : Le 25 octobre 1971, la résolution 2758 du Conseil de Sécurité décide de l'entrée de la République Populaire de Chine à l'ONU malgré les protestations de la République de Chine (Taïwan) qui s'est vue expulsée du même coup de l'organisation avec perte de ses privilèges internationaux. En conséquence, on assiste à la perte de la quasi-totalité de ses liens diplomatiques. Le nombre de pays avec lesquels Taïwan entretenait des relations diplomatiques, est passé d'environ 70 (dont 21 pays africains) en 1971 à 22 pays en 1978. Cette époque entame l'ère d'une rupture dans les relations taïwano-africains. Comme la plupart des pays africains, le Burkina Faso a rompt ses relations avec Taïwan, le 15 septembre 1973. Durant cette même année, la grande sécheresse aux conséquences multidimensionnelles qui a frappé les pays de la bande sahélo-saharienne les oblige pour faire face à cette crise, à renforcer, en plus de leurs relations établies avec la République Populaire de Chine, leurs relations avec le « monde arabe ». Deux décennies plus tard, les relations entre le Burkina Faso et la Chine reprendront. En effet, à la faveur d'un communiqué conjoint le 02 février 1994, le Burkina

Faso et la Chine annonçaient de manière officielle, le rétablissement de leurs relations diplomatiques. Les raisons de cette reprise tiennent non seulement, à l'évolution des relations internationales, mais aussi aux nouvelles exigences de la politique étrangère du Burkina Faso. La décennie quatre-vingt a été marquée par les Programmes d'Ajustements Structurels (PAS) imposés par les Institutions financières internationales (Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International) sensés redresser les économies des Pays en Voie de Développement et particulièrement ceux de l'Afrique. Malheureusement, ces programmes eurent un effet contreproductif car l'austérité imposée à ces pays les a plongés dans des crises socioéconomiques et sociopolitiques qui ont déstabilisé des régimes dans certains cas. En outre, la fin de la bipolarité a entraîné un changement structurel de la scène internationale avec un ordre mondial dominé par les Etats Unis d'Amérique qui s'affirmaient comme nouvelle puissance hégémonique mondiale, et des hégémons régionaux. Cette situation aura des conséquences sur le plan idéologique, avec l'avènement d'un nouvel ordre économique mondial prôné par les Etats Unis. Sur le plan bilatéral, on assiste à un désintérêt de la République populaire de Chine vis-à-vis de l'Afrique, ce qui contribue à justifier le choix rationnel du Burkina Faso, épuisé par l'austérité et affaibli par la sécheresse financière du début des années 1990, de rétablir ses relations diplomatiques avec Taïwan. En réaction à cette décision burkinabè, la république populaire de Chine adressa le 04 février 1994 par son Ambassadeur SEM LI Youhqian, une protestation véhémement en annonçant la suspension de ses relations diplomatiques avec le Burkina Faso. Toutefois, cette action chinoise n'eut pas de conséquences dans la nouvelle stratégie globale de la politique étrangère burkinabè en pleine redéfinition. La politique étrangère du Burkina Faso était désormais fondée sur le dialogue, la concertation la recherche de la paix, la coopération avec tous les Etats qui le souhaitaient, dans le respect des principes fondamentaux du droit international. Le rétablissement de la coopération avec Taïwan a été le signe du renouvellement de la pensée, de l'orientation et de l'action diplomatique d'un Burkina Faso qui venait de sortir d'une longue période de régimes d'Etat d'exception et qui, avec l'instauration d'un nouvel ordre démocratique, avait pour ambition le redimensionnement de la politique étrangère légitime. Cette ouverture diplomatique suite à l'instauration de l'Etat de droit tirait son fondement dans la Constitution du 11 juin 1991, dont le Préambule affirme le désir du peuple burkinabè « de promouvoir la paix, la coopération internationale, le règlement pacifique des différends entre Etats dans la justice, l'égalité, la liberté et la souveraineté ». Le choix de la reprise des relations avec Taïwan s'était inscrite dans le cadre logique de la nouvelle mise en œuvre de la politique étrangère du Burkina Faso présentée sous le concept de la « **diplomatie du développement** », concept diplomatique orientée vers tous les Etats soucieux du bien-être du Burkina Faso, des aspirations profondes de sa population et étaient prêts à l'accompagner dans son processus de développement. Ce choix de coopération fut particulièrement bénéfique pour le

régime du président Compaoré car les deux programmes septennaux ainsi que ceux de ses deux quinquennaux furent financés en grande partie par la République de Chine qui a apporté au Burkina Faso un appui scientifique, technologique et surtout financier. Elle s'est investie dans le financement des domaines de l'agriculture (riz, coton), la promotion du secteur informel, la lutte contre chômage des jeunes, le développement des infrastructures routières, sportives, le développement et l'amélioration du secteur de la santé. En retour, malgré le statut non reconnu de Taïwan au niveau international, le Burkina Faso a plaidé dans différentes tribunes la cause de la République de Chine parce que pour lui, ce pays remplit la condition tridimensionnelle d'existence d'un Etat (le territoire, la population et l'autorité politique).

Comme toute action publique, ce choix de la reprise des relations diplomatiques avec Taïwan, a occasionné un impact mitigé. Il y a ceux d'une part, ceux qui pensaient qu'il fallait effectivement s'ouvrir au monde, varier ses pôles de coopération et ses partenaires au développement. D'autre part, il y a ceux qui ont trouvé ce choix était inopportun, conjoncturel (juste pour résoudre les problèmes de trésoreries) et étant la résultante d'un manque de clairvoyance diplomatique dans la mesure où l'avenir est à la République Populaire de Chine. Toutefois, depuis la date du 02 février 2016, le Burkina Faso totalise 22 ans de relations diplomatiques avec ce pays depuis la reprise en 1994 et en dépit de l'insurrection populaire du 31 octobre 2014 qui a occasionné la chute de l'artisan de ce partenariat, le président Blaise COMPAORE, le Gouvernement de la Transition dirigé par le Président Michel KAFANDO a opté pour la poursuite de cette relation avec Taïwan qui continue de soutenir le Burkina Faso.

Entré dans une nouvelle période de gouvernance, le Burkina Faso suscite des interrogations quant aux orientations stratégiques dans le champ diplomatique du nouveau président Roch Marc Christian KABORE. Va-t-il continuer avec Taipei ou opérera-t-il une rupture avec cette dernière, afin de renouer les relations avec Pékin ?

Le Parti de ce dernier, le MPP (Mouvement du Peuple pour le Progrès) étant d'obédience socialiste, nombreux sont ceux qui pensent donc que le Burkina Faso va renouer avec Pékin. Ces derniers justifient cela par le fait qu'il y a un regain d'intérêt de l'Afrique pour la République Populaire de Chine et par conséquent, elle fera tout pour reprendre ces relations avec le Faso, en entamant une solide coopération au moins identiques à celle réalisée avec Taïwan. Une autre catégorie de personnes va au-delà de l'analyse idéologique pour justifier leur pensée. Cette affirme la suprématie du pragmatisme diplomatique qui va demeurer et qui va pérenniser les relations Ouagadougou-Taipei. Le justificatif avancé est que la République de Chine n'a actuellement que deux (02) Ambassades en Afrique, le reste étant constitué de bureaux de coopération. Par conséquent, Taipei

maximisera ses investissements au Burkina Faso afin de maintenir la relation. Cette tendance semble être en adéquation avec la réalité du terrain car en attendant que l'avenir nous en dise plus, la coopération Ouagadougou- Taipei demeure solide...jusqu'à présent